



la Convention  
de la Baie James  
et du Nord québécois

**Comité d'examen des répercussions  
sur l'environnement et le milieu social**

ᑲᑦᑲᑦᑲᑦᑲᑦᑲᑦ ᑲᑦ ᑲᑦᑲᑦ  
ᑲᑦᑲᑦᑲᑦᑲᑦᑲᑦ  
ᑲᑦᑲᑦᑲᑦ

**COMPTE RENDU**

**378<sup>e</sup> RÉUNION DU COMITÉ D'EXAMEN**

**(ADOPTÉ)**

<b>DATE :</b>	31 octobre 2019
<b>ENDROIT :</b>	Bureau du COMEX 800, rue Square-Victoria, suite 25.30 Montréal (Québec) H4Z 1J2
<b>ÉTAIENT PRÉSENTS :</b>	Luc Lainé, président Daniel Berrouard, Québec Robert Joly, Québec John Paul Murdoch, GNC (téléphone) Brian Craik, GNC  Vanessa Chalifour, secrétaire exécutive

**1) Début de la rencontre et adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est adopté avec l'ajout des points suivants :

- Fermeture du bureau du COMEX à Montréal
- Consultations fédérales pour les projets miniers Rose Lithium-Tantale et James Bay Lithium

**2) Adoption du compte rendu de la 377<sup>e</sup> réunion**

Le compte rendu de la 377<sup>e</sup> réunion est adopté tel quel.

**Action : Faire traduire et classer le CR 377.**

**3) Suivi de la correspondance**

Le suivi de correspondance entre le 2 et le 30 octobre 2019 est présenté à l'Annexe A.

**4) Development of a new landfill in Whapmagoostui project**

**N/Réf : 3214-16-099**

- a. Étude d'impact sur l'environnement et le milieu social
- b. Réponses aux questions et commentaires
  - Pour recommandation

ATTENDU QUE le Comité d'examen (COMEX) a reçu, le 20 mars 2019, pour recommandation, l'étude d'impact sur l'environnement et le milieu social pour projet d'aménagement d'un nouveau lieu d'enfouissement à Whapmagoostui par la Nation crie de Whapmagoostui et que les réponses aux questions et commentaires adressées en mai 2019 ont également été reçues le 11 septembre 2019.

ATTENDU QUE les membres du COMEX ont pris connaissance des documents soumis par le promoteur et, à la suite de leur analyse, recommandent à l'Administrateur régional d'autoriser ce projet à certaines conditions.

**#2019-1030-01:** *de transmettre à l'Administrateur régional une correspondance pour l'informer que les membres du COMEX ont pris connaissance des documents soumis par le promoteur et qu'ils recommandent que ce projet soit autorisé à certaines conditions (recommandations dans la lettre).*

**Action : Envoyer une lettre à l'Administrateur régional.  
Transmission d'une recommandation.**

**5) Projet d'exploitation d'un gisement de fer-vanadium par Métaux BlackRock inc.**

**N/Réf : 3214-14-050**

- a. Réponses aux conditions 5, 20, 32 et 34 de la modification du CA du 11 avril 2019
- b. Réponses aux conditions 25 et 33 de la modification du CA du 11 avril 2019
  - Pour information
- c. Réponse à la condition 10 de la modification du CA du 11 avril 2019
- d. Réponse à la condition 9 de la modification du CA du 11 avril 2019
- e. Réponse à la condition 19 de la modification du CA du 11 avril 2019
  - Pour recommandation

ATTENDU QUE le COMEX a reçu les suivis des conditions suivantes pour le projet d'exploitation d'un gisement de fer-vanadium par Métaux BlackRock inc.

- Suivi de la condition 9 du certificat d'autorisation du 11 avril 2019, reçu par le COMEX le 13 août 2019 (pour recommandation)
- Suivi de la condition 10 du certificat d'autorisation du 11 avril 2019, reçu par le COMEX le 11 juillet 2019 (pour recommandation)
- Suivi de la condition 19 du certificat d'autorisation du 11 avril 2019, reçu par le COMEX le 6 septembre 2019 (pour recommandation)
- Suivi des conditions 5, 20, 32 et 34 du certificat d'autorisation du 11 avril 2019, reçu par le COMEX le 11 juillet 2019 (pour information)
- Suivi des conditions 25 et 33 du certificat d'autorisation du 11 avril 2019, reçu par le COMEX le 13 août 2019 (pour information)

ATTENDU QUE les membres du COMEX ont pris connaissance des documents soumis par le promoteur et, à la suite de leur analyse, considèrent que les exigences des conditions 5 et 34 ont été remplies. Par contre, le promoteur devra répondre à certaines questions et commentaires afin que le COMEX puisse compléter l'analyse des conditions 9, 10, 19, 20, 25, 32 et 33.

**#2019-1030-02:** *de transmettre à l'Administrateur provincial une correspondance pour l'informer que les membres du COMEX ont pris connaissance des documents soumis par le promoteur et qu'ils considèrent que les exigences des conditions 5 et 34 ont été remplies. De plus, le promoteur devra répondre à certaines questions et commentaires afin que le COMEX puisse compléter l'analyse des conditions 9, 10, 19, 20, 25, 32 et 33 (questions et commentaires dans la lettre).*

**Action :**            **Envoyer une lettre à l'Administrateur provincial.  
Transmission de questions et commentaires**

**6) Divers**

**a. Fermeture du bureau du COMEX à Montréal**

Vanessa Chalifour informe les membres que la location du bureau du COMEX prend fin le 31 décembre 2019. Les prochaines réunions tenues à Montréal devront donc se tenir à d'autres endroits.

**b. Consultations fédérales pour les projets miniers Rose Lithium-Tantale et James Bay Lithium**

John Paul Murdoch informe les membres du COMEX, qu'à la suite de l'entente entre le Gouvernement du Canada et le Gouvernement de la Nation crie concernant les consultations publiques en lien avec les projets miniers Rose Lithium-Tantale et James Bay Lithium, qu'une rencontre pourrait être organisée entre le Gouvernement du Canada et le COMEX, et ce, afin de discuter des possibilités de coordonner les deux processus de consultations et ainsi éviter les dédoublements.

Certaines vérifications doivent être effectuées. Ce sujet est donc reconduit à la prochaine rencontre du COMEX.

**7) Prochaines réunions**

- a.** 4 décembre 2019 à Québec
- b.** 15 janvier 2020 à Montréal

**Annexe A**  
**Suivi de la correspondance du 2 au 30 octobre 2019**

<b>Projet</b>	<b>De</b>	<b>À</b>	<b>Document</b>	<b>Date</b>	<b>Action - commentaires</b>
Projet d'exploitation du gisement de fer au complexe géologique du lac Doré par Métaux BlackRock inc. N/Réf : 3214-14-050	Yves Desrosiers Métaux BlackRock inc.	Marc Croteau Sous-Ministre MELCC	Mises à jour des conditions 2.1 et 2.2 et réponse à la condition 30 de la modification du CA du 11 avril 2019	Transmis le 25 septembre 2019	<i>Pour information</i>
	Dominique Lavoie MELCC	Luc Lainé COMEX		Transmis le 1 <sup>er</sup> octobre 2019 Reçu COMEX le 2 octobre 2019	
Projet de construction d'une ligne de transport d'énergie à 161 kV pour les installations de la minière Métaux BlackRock inc. par Hydro-Québec N/Réf : 3214-09-027	Luc Lainé COMEX	Marc Croteau Sous-Ministre MELCC	Réponse à la condition 3	Transmis le 3 octobre 2019 Accusé réception le 4 octobre 2019	
Projet de parc national Nibiischii par le Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs N/Réf : 3214-18-003	Luc Lainé COMEX	Marc Croteau Sous-Ministre MELCC	Demande de modification du certificat d'autorisation Modifications à la limite, au zonage et au concept d'aménagement Transmission de questions et commentaires	Transmis le 3 octobre 2019 Accusé réception le 4 octobre 2019	
	Dominique Lavoie MELCC	Isabelle Tessier MFFP		Transmis le 9 octobre 2019 Reçu COMEX le 11 octobre 2019	
Projet diamantifère Renard par Les Diamants Stornoway (Canada) inc. N/Réf : 3214-14-041	Martin Boucher Les Diamants Stornoway (Canada) inc.	Marc Croteau Sous-Ministre MELCC	Suivi de la condition 6.1 du certificat d'autorisation du 4 décembre 2012 : Révision du plan de restauration	Transmis le 1 <sup>er</sup> octobre 2019	<i>Pour information</i>
	Dominique Lavoie MELCC	Luc Lainé COMEX		Transmis le 4 octobre 2019 Reçu COMEX le 7 octobre 2019	
Projet de réalisation de la restauration de la mine Principale à Chibougamau par le Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles N/Réf : 3214-14-058	Renée Gagnon MERN	Marc Croteau Sous-Ministre MELCC	Demande de modification du certificat d'autorisation	Transmis le 7 octobre 2019	<i>Pour recommandation</i>
	Dominique Lavoie MELCC	Luc Lainé COMEX		Transmis le 18 octobre 2019 Reçu COMEX le 21 octobre 2019	
	Luc Lainé COMEX	Renée Garon MERN	Publication sur le site web du COMEX	Transmis le 23 octobre 2019	

**Annexe A**  
**Suivi de la correspondance du 2 au 30 octobre 2019**

<b>Projet</b>	<b>De</b>	<b>À</b>	<b>Document</b>	<b>Date</b>	<b>Action - commentaires</b>
Projet de site municipal d'enfouissement de déchets domestiques à Waswanipi N/Réf : 3214-16-068	Fortunato Coppola Stantec	Marc Croteau Sous-Ministre MELCC	Suivi des conditions 3 et 5 du certificat d'autorisation du 10 mars 2017	Transmis le 22 août 2019	
	Dominique Lavoie MELCC	Luc Lainé COMEX		Transmis le 23 octobre 2019 Reçu COMEX le 24 octobre 2019	<i>Pour approbation</i>
Projet Whabouchi par Nemaska Lithium Whabouchi Mine inc. N/Réf : 3214-14-052	Simon Thibault Nemaska Lithium Whabouchi Mine inc.	Marc Croteau Sous-Ministre MELCC	Rapport de suivi environnemental 2018	Transmis le 16 octobre 2019	
	Dominique Lavoie MELCC	Luc Lainé COMEX		Transmis le 29 octobre 2019 Reçu COMEX le 29 octobre 2019	<i>Pour information</i>